



MARSEILLE

Marseille, le 5 novembre 2009 - DUAV 551-

Intervention de Garo HOVSEPIAN
Maire des 13^e et 14^e arrondissements
Conseil d'Administration du GPV du 6 novembre 2009

MAIRIE 13^E & 14^E
ARRONDISSEMENTS
7^E SECTEUR

LE MAIRE
CONSEILLER RÉGIONAL

Objet : Rapport n° CA-911.044
Convention ANRU Vallon de Malpassé

Madame la Présidente,
Madame le Préfet,
Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Le projet de renouvellement urbain de Malpassé a été présenté et approuvé au Comité d'Engagement de l'ANRU le 25 mai 2009. À cette occasion et dans la perspective d'un prochain conventionnement, l'Agence Nationale a formulé une série d'observations et de recommandations, qui font l'objet de la présente note soumise à ce Conseil d'Administration.

L'examen de ces remarques soulève de ma part de nombreuses inquiétudes.

En préambule, je constate que le calendrier annoncé, prévoyant une signature de la convention en février 2010, laisse craindre le pire quant au financement de l'opération. En effet, nous savons que l'ANRU a réservé une enveloppe de 300 millions d'euros de subvention aux projets marseillais mais sous réserve qu'ils soient signés avant la fin de l'année 2009. Dans ces conditions, je ne peux que redouter un désengagement de l'Agence et la substitution du programme d'origine par un projet au rabais. Je souhaiterais que les Administrateurs considèrent les éléments de planning avec la plus grande attention.

Deuxièmement, à l'analyse du dossier, je découvre que le projet est concerné par des évolutions substantielles, jamais discutées auparavant. Je regrette que celles-ci ne soient évoquées que maintenant, à la veille de la contractualisation avec l'Etat, alors que le projet est dans les tiroirs depuis 2002.

